L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX - No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 8 NOVEMBRE.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE DEVANT L'EUROPE.

Le correspondant du *Standard*, de Londres, prend le mémorandum espagnol au tragique. Il voit déjà la guerre imminente, et ne pouvant être évitée que par une interpellation efficace de l'Europe. L'alarme est plus qu'exagérée; mais, dans son exagération même, elle révèle un côté caractéristique de la situation créée par la politique de M. de Bismarck. De plus, l'écrivain anglais mêle à ses prophéties pessimistes des considérations sérieuses et des indications qui ont leur intérêt. Tout en faisant nos réserves quant au point de vue auquel il se place, sa lettre nous paraît donc mériter d'être reproduite:

En voici la partie principale:

Paris, 15 octobre, soir.

....Je pense qu'il est mieux de parler franc et de vous dire tout d'abord que la guerre est à craindre. Comme il est impossible de douter que le cabinet de Berlin ne soit désespérément sérieux dans ce qu'il entreprend, il serait puéril de supposer que la dernière démarche du gouvernement espagnol n'aura pas de suites, et que la Prusse abandonnera la politique qu'elle poursuit avec tant de persistance depuis plus de douze mois. Il est nécessaire de regarder les faits en face, et ces faits disent que la guerre peut sortir de cet *imbroglio*.

La guerre peut être empêchée par les grandes puissances européennes, mais elle ne peut pas être empêchée par de simples démonstrations "morales." Je vous ai déjà dit que le duc Decazes va exposer le cas de la France devant l'Europe. Il discutera minutieusement devant elle chacun des griefs allégués par l'Espagne, et, en outre, il attirera l'attention des grandes puissances sur les continuels efforts systématiques que fait le cabinet de Berlin pour obliger la France à la guerre.

Le ministre des affaires étrangères montrera que l'Allemagne n'a aucun grief contre la France, que la France a rempli tous ses engagements, que ses préparatifs sont purement défensifs, et Son Excellence invitera probablement les grandes puissances à demander à la Prusse ce qu'elle veut, le but auquel elle tend. Désire-t-elle une querelle avec la France? Lui faut-il une guerre d'extermination? A-t-elle des griefs? Si non, quelle est la raison pour laquelle le cabinet de Berlin a d'abord déchaîné l'Italie et ensuite l'Espagne contre la France?

Naturellement tout cela sera écrit dans la forme diplomatique, mais je suis autorisé à croire que telle sera la substance de la circulaire qui sortira prochainement du ministère des affaires étrangères de France.

Je pense que cette manière de procéder sera approuvée, au moins en Angleterre. Les Anglais comprendront que la France ne peut pas vivre constamment sous le coup d'une menace de guerre. Il est sage et honnête de sommer l'Europe de demander à la Prusse ce qu'elle veut et de savoir une fois pour toutes à quoi s'en tenir.

Je me plais à espérer qu'il n'est pas beaucoup de puissances en Europe prêtes à consentir à ce que la Prusse écrase et annihile la France sous de faux prétextes. Mais il est bon que la France sache si les grandes puissances permettront qu'elle soit attaquée sans lever un doigt pour la protéger. Dans quelques semaines, nous saurons à quoi nous en tenir sur ce sujet.

Si les grandes puissances, c'est-à-dire si l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, si l'Italie, ne doivent donner à la France que ce que les Irlandais appellent "l'épaule froide", il est mieux qu'elles le disent immédiatement. A l'heure actuelle la France peut seulement arguer que sa devise est: "Défense et non défiance."

Mais elle ne s'abaissera pas à l'humiliation d'attacher son nom à un mensonge en reconnaissant que l'impertinent Mémorandum espagnol est fondé sur des faits. Il n'est pas vrai que les succès des carlistes soient dus à l'aide de la France, et la France est tenue de protester contre la querelle qu'on lui cherche en s'autorisant des prétextes les plus futiles et les plus faux.

....Si l'Europe se tient éloignée, les choses suivront leur cours naturel: la France se défendra elle-même. Vienne la guerre, et elle sera mieux préparée qu'il y a quatre ans. Mais le tout doit être tiré au clair. L'Espagne n'est que la patte du chat en cette affaire. L'armée de M. Serrano, cette armée qui ne peut tenir devant les montagnards de la Biscaye et de la Navarre, ne doit pas être mise en compte. Que veut la Prusse? A-t-elle l'intention, au cas où la France refuserait d'acquiescer aux modestes demandes de l'Espagne, de l'en faire un *casus belli*? Les grandes puissances devront bientôt répondre à ces questions. De leur réponse dépend la paix du monde.

Nous ignorons si l'espèce d'appel à l'Europe qu'annonce l'écrivain du *Standard* est réellement dans la pensée de M. le duc Decazes; mais les circonstances ne nous paraissent pas exiger une façon de procéder aussi solennelle. L'Angleterre, la Russie et l'Autriche sont saisies de la question espagnole, par la publication et la communication du Mémorandum de M. de la Vega de Armijo; il suffira à la France de leur faire connaître sa réponse par la même voie, sans les engager directement dans un démêlé qui est en train de tomber de lui-même et qui ne mérite pas l'honneur de leur intervention.

Le recours à l'arbitrage européen doit être réservé pour une occasion plus grave, dans le cas où elle viendrait à surgir. Si le mémorandum espagnol est une tracasserie allemande, l'instigateur a manqué son but; il n'y a qu'à le laisser seul avec sa déconvenue.

LA NOTE DE M. DECAZES.—Le télégraphe nous a donné la substance de la réponse de M. Decazes au mémorandum espagnol. Voici ce qu'en disait à l'avance la *Patrie* du 22 octobre:

Nous pouvons affirmer que M. le duc Decazes, ayant officieusement indiqué à plusieurs diplomates étrangers l'esprit dans lequel serait rédigée sa réponse au mémorandum de l'Espagne, laquelle sera plus étendue et embrassera des sujets plus brûlants qu'on ne pensait d'abord, a recueilli de la part des puissances et de leurs représentants des témoignages d'une sympathie effective. Malgré des insistances en sens contraire qui ont démontré un parti-pris absolu, l'Europe semble cette fois bien décidée à rester en paix, et elle y restera. Ce sera la solution de l'incident si maladroitement soulevé par le cabinet espagnol.

UNE LETTRE DE M. EMILE OLLIVIER.—M. Emile Ollivier, vivement attaqué par les journaux rouhéristes et notamment par le *Pays*, vient d'adresser la lettre suivante à M. Jean de La Rocca, rédacteur du *Patriote d'Ajaccio*:

A M. Jean de La Rocca, à Ajaccio.

Pollone, 8 octobre 1874.

Cher monsieur,—A mon retour de Florence, je trouve le numéro du *Patriote* dans lequel vous m'avez défendu avec tant de courage et d'éloquence. Je plains ceux qui, après tant de désastres, ne songent qu'à raviver de misérables querelles personnelles.

Je pourrais bien leur infliger une sévère correction, et leur prouver que l'empire, que j'avais sauvé par le plébiscite d'une situation désespérée, a été perdu par une guerre qu'ils appelaient et qu'ils n'ont su conduire; et, à leurs attaques, je pourrais opposer les témoignages d'affection dont l'empereur m'a honoré jusqu'à la veille de sa mort. Mais je continuerai à me taire et à leur laisser jusqu'au bout la responsabilité de la discorde.

Qu'ils poursuivent donc sans contradiction leur projet de me faire le bouc émissaire de malheurs dont j'ai été la première victime; ils ne recueilleront dans cette entreprise que le mépris public, et ils me serviront, au lieu de me nuire.

Mais mon indifférence à l'injure et à la calomnie ne m'a pas rendu insensible à la défense amicale. Aussi ai-je été très touché de votre article, et je vous prie de ne pas douter de ma gratitude.

Croyez à mes sentiments d'amitié et disposez de moi.

EMILE OLLIVIER.

P. S.—Vous pouvez faire de cette lettre l'usage que vous voudrez.

—On adresse de la Nièvre à l'*Univers* une lettre qui, dit ce journal, appelle l'attention de l'autorité:

....Des agents prussiens parcourent tous nos pays (Morvan, Nivernais), sous le nom d'agents suisses, et achètent pour leur remonte tous nos jeunes chevaux. Voici comment ils procèdent. Partout où il y a des chevaux, ils disent: "Nous vous les achetons argent comptant, 50 fr. de plus que les officiers français ne vous les payeront." Lorsque les officiers de remonte arrivent, le tour est joué, il n'y a plus de bêtes à prendre. Il en résulte que, si la guerre se faisait, notre cavalerie serait à pied, et celle des Prussiens montée sur nos meilleurs chevaux. C'est inouï, et ne peut-on prendre des mesures énergiques pour empêcher une chose aussi intolérable?

BAZAINE.—On lit dans la *Patrie*:

—On a beaucoup parlé ces temps derniers d'allées et de venues et de projets d'installation de l'ex-maréchal Bazaine. Voici, à ce sujet, des informations absolument sûres, car elles sont puisées auprès de l'intéressé lui-même.

L'ex-maréchal, que les nouvellistes font en ce moment voyager en Angleterre, habite aujourd'hui le château du baron de B...., situé à quatre lieues environ de Liège. C'est là qu'il attend sa belle-mère venant du Mexique. Aussitôt après son arrivée, le maréchal, accompagné de sa famille, doit aller se fixer à Santander, non point comme on l'a dit, pour demander au gouvernement espagnol du service dans l'armée républicaine, mais simplement comme un particulier, bien résolu à ne pas se mêler de politique.

Le choix de cette résidence se comprend de reste; en sa qualité de Mexicaine, Mme Bazaine a pour les coutumes, les mœurs et la langue espagnole une affection toute particulière.

—Un Cham du *Charivari* pour finir:

M. et Mme Prudhomme parcourent ensemble la grande galerie du palais des Reptiles et s'arrêtent avec stupéfaction devant un immense serpent noué sur lui-même:

—Vois donc, il s'est fait un nœud!....

—Probablement pour se rappeler quelque chose.

ELECTIONS DE DÉPUTÉS EN FRANCE.—Des élections doivent avoir lieu aujourd'hui dans les départements du Nord, de l'Oise et de la Drôme.

M. Mérite, ancien député officiel sous l'Empire, soutenu, dans la Drôme, la candidature conservatrice et septennaliste que lui ont offerte les bonapartistes.

Le candidat républicain est M. Madier de Montjau.

Dans l'Oise, M. le duc de Mouchy est le candidat des impérialistes. La candidature républicaine était disputée entre M. André Rousselle et M. Levavasseur.

Dans le Nord, deux candidats sont en présence: M. Plévet, candidat conservateur, qu'appuie une lettre d'un sentiment très légitimiste de M. Kolb-Bernard, et M. Parsy, candidat républicain, dont la profession de foi ne ménage pas l'encens à M. Thiers.

RÉPUBLICAINS OU IMPÉRIALISTES.—Nous lisons dans la *Liberté*:

"Or, dès qu'un candidat royaliste se présente devant les électeurs, il échoue misérablement! Et pourtant, si anormale est la situation, que tous les portefeuilles sont aux mains de royalistes et que le cabinet du 22 juillet a pu être formé à l'exclusion des bonapartistes et des républicains, c'est-à-dire des deux seuls groupes parmi lesquels les électeurs choisissent leurs représentants.

"La dissolution de la Chambre actuelle et l'élection d'une nouvelle Chambre ne sont-elles pas la conséquence logique, forcée, d'un pareil état de choses?"

Et après avoir insisté sur ce point que les *conservateurs de toutes nuances* doivent se préparer à la dissolution, et qu'au lieu de faire des cabinets "ni bonapartistes ni républicains," ils doivent en former un au sein duquel tous seraient représentés suivant leur importance dans le pays, la *Liberté* calcule ainsi:

"C'est dans ces conditions seules que la République radicale peut être vaincue. Mais faire de l'exclusivisme au profit d'un parti quelconque, s'en fier entièrement à la Providence pour assurer l'avenir, bref, vouloir, dans la situation présente, soulever des débats qui provoqueront nécessairement des divisions, c'est s'exposer aux plus grands périls. Conservateurs, il ne faut plus songer désormais qu'à vous unir le mieux et le plus vite possible. Les élections sont proches, quoi qu'on fasse pour les retarder, et de votre union dépend votre avenir, peut-être votre propre existence!"

L'ARMÉE TERRITORIALE EN FRANCE.—L'administration de la guerre semble être fixée, aujourd'hui, sur le chiffre des contingents que fourniront l'armée territoriale et sa réserve.

La récapitulation des hommes inscrits pour la première partie de l'armée territoriale atteindrait à peu près le chiffre de 1,500,000, sur lesquels 800,000 environ ont des antécédents militaires, soit dans l'armée active, soit dans la garde mobile, 700,000 n'auraient reçu aucune instruction militaire, même ébauchée.

La réserve de l'armée territoriale s'élèverait au chiffre de 900,000 hommes.

En résumé, l'armée territoriale et sa réserve présenteraient un effectif total de 2,400,000 hommes. Mais ce chiffre n'est pas définitif, parce que les conseils de révision ne se sont pas encore prononcés sur les cas de dispense et d'exemption. On doit donc s'attendre à une notable réduction. Quelle qu'elle soit, il n'en restera pas moins un effectif considérable, qui, ajouté à celui de l'armée active, assure à la France en cas de mobilisation, une armée de 2 millions d'hommes au moins.

Mais ce n'est pas tout que d'avoir de très nombreux effectifs inscrits sur les registres matricules; ce qu'il faut, c'est, avec la quantité, avoir la qualité. C'est pourquoi nous ne saurions trop insister pour que l'administration de la guerre se préoccupe activement des questions vitales d'organisation, d'instruction, d'armement et de commandement.

LE PRINCE DE GALLES EN FRANCE.—Le prince de Galles s'est rendu ce matin à Chantilly pour assister à la chasse à tir que le duc d'Aumale a organisée en son honneur.

L'hôte auguste de l'aristocratie française est fort touché, paraît-il, des témoignages d'affection qu'il reçoit dans notre pays.

Le *Sport* donne d'intéressants détails sur son séjour à Esclimont et à Dampierre:

Le prince de Galles a dansé le premier quadrille avec la duchesse de Bisaccia qui excelle à l'ordonnance de ces réceptions seigneuriales. Sur sa demande et avec sa participation, on a organisé un quadrille des lanciers, qui a eu les honneurs de la soirée. Aussi brillant danseur que cavalier intrépide, le prince est l'homme de tous les sports, aussi bien ceux du grand air que ceux du salon, et il fait merveille devant le billard du château d'Esclimont comme à la table de whist de Rambouillet.

L'héritier du trône d'Angleterre a engraissé légèrement et sa physionomie a pris un aspect viril qui lui sied fort bien. Il cause avec entrain et bonne humeur, s'oublie lui-même pour s'occuper des autres et se montre vraiment l'avenante Altesse Royale. Très généreux, très charitable, il a appris que la femme d'un des tenanciers du domaine avait accouché pendant son séjour: aussitôt il lui a fait parvenir une somme assez importante qui sera placée sur la tête de l'enfant.

Le prince, du reste, adore les enfants et il se rejouit volontiers avec eux les enfants qui ont rendu si populaire la physionomie paternelle de Henri IV. A Esclimont, il a fait chevaucher l'aîné des enfants de la duchesse de Bisaccia, Charles de Larochefoucauld, à qui il a rappelé l'avoir vu en Angleterre, et comblé de gâteries le troisième, Armand, qui a quatre ans.

A Dampierre, lors de la visite qu'il a faite dimanche à la duchesse de Luynes, fille du duc de Bisaccia, il a embrassé, à plusieurs reprises, le petit duc Honoré et sa sœur Marie, et s'est montré tout particulièrement attentif à leur égard. Il a demandé au petit duc, charmant enfant de six ans et doué d'une précocité étonnante, son portrait. L'enfant lui a remis sa photographie sur laquelle il a écrit son nom et la date: Dampierre, 18 octobre 1874. Le prince était émerveillé de l'intelligence de cet enfant à qui il a fait promettre de venir le voir, en Angleterre, "lorsqu'il serait grand."

—A propos du procès d'Arnim, un journal de Vienne contient un mot plein d'esprit attribué au feld-maréchal de Manteuffel. Dans une réunion où l'on s'entretenait de cette affaire, le rival de M. de Bismark aurait dit: "Aujourd'hui, nous avons en prison un archevêque et un ambassadeur; il ne manque plus qu'un militaire de haut grade pour rendre la réunion complète. Je crois positivement que maintenant va venir mon tour."

LE VIN.—D'une lettre émanant des chambres de commerce de Cette et de Montpellier, lettre adressée au département du commerce, il résulte qu'il est fortement question d'établir à Montpellier un bureau d'essai, où, moyennant une redevance à déterminer, un vin suspect pourrait être vérifié par les moyens dont la science dispose, avant d'être l'objet d'une transaction.

LES MÉMOIRES DE TALLEYRAND.—De temps en temps on remet en circulation le bruit de la prochaine apparition des *Mémoires* du prince de Talleyrand. Périodiquement aussi on demande si ces mémoires réhabiliteront cette physionomie multiple, moins méprisable peut-être qu'on n'affecte de le dire, et en tout cas éminemment spirituelle—ce qui est au moins un commencement d'excuse.

M. Claretie donne à ce propos, dans l'*Indépendance*, des notes curieuses sur l'énigmatique personnage et sur le sens possible des mémoires toujours annoncés, jamais publiés.

On peut d'avance en connaître, sinon le sens, du moins la portée, en se souvenant d'une certaine conversation confidentielle notée par Lamartine et publiée par lui. Talleyrand, attendant un soir le poète à part, sur un canapé, dans un arrière-salon éclairé d'un demi-jour, lui disait, paraît-il, de sa voix la plus creuse:

—Je finis bien ma vie publique. J'écris mes *Mémoires*. Je les écris vrais, je veux qu'ils ne paraissent que longtemps après moi. Je ne suis pas pressé pour ma mémoire: j'ai bravé la sottise des jugements de l'opinion toute ma vie, je puis la braver quarante ans dans ma tombe. Souvenez-vous de ce que je vous prédis: quand je ne serai plus, vous m'estimerez plus que vous ne pensiez. Mes prétendus crimes sont des rêves d'imbéciles. Est-ce qu'un homme habile a jamais besoin de crimes? La crime est comme le reflux de la mer, il revient sur ses pas et il noie. J'ai eu des faiblesses, quelques-unes disent des vices: mais des crimes? fi donc!

En parlant de ces éternels bons mots qu'il ne commettait pas toujours et qu'on accrochait à son nom comme un vêtement à un porte-manteau.

—On a fait de moi, ajouta-t-il, un diseur de bons mots. Qu'en pensez-vous? Je n'ai jamais dit un bon mot de ma vie; mais je tâche de dire, après beaucoup de réflexions, sur beaucoup de choses, le mot juste!

—Mgr Cataldi, grand-maître des cérémonies de Pie IX, a quitté Paris ce matin, se rendant à Londres, chargé d'une mission confidentielle.

—Dans un de ses *Voyages à travers les mots*, M. Charles Rozan a ridé la question du bock; nous lui empruntons le passage suivant, en le recommandant à tous les buveurs de bière:

Puisque l'occasion s'offre de parler du bock allemand, je veux la saisir pour vous expliquer comment les Français sont arrivés à donner le nom de *bock* à un verre de bière, sens que les Allemands eux-mêmes ne comprendraient pas. Il y a en Allemagne un proverbe: être heurté, poussé par le bouc, qui signifie avoir trop bu, être en état d'ébriété; or, comme la bière nouvelle porte facilement à l'ivresse, on a marié les deux idées en appelant *bière de bouc* celle qui met le buveur dans l'état prévu par le proverbe. Cette expression est adoptée en Allemagne, et la plupart des brasseries ont pour enseigne une tête de bouc. Cette bière de bouc qui équivaut à ce qu'était pour nos pères la *bière de Mars*, s'appelle donc en Allemagne *bock bier*, par un *bock*. De toute sorte qu'aujourd'hui bock est devenu synonyme de verre.

J'ai même en l'heureuse fortune de rencontrer un auteur, Pestaminet qui enseignait que bock (et ainsi sans doute qu'il l'écrivait) était de la même famille que *bocal*, et signifiait proprement petit vase ou verre.

L'Enregistrement.

Les derniers rapports de la ville et de toutes les paroisses portent le total des électeurs enregistrés dans l'Etat à 197,750, dont 83,496 de couleur et 74,946 blancs, ce qui donne une majorité aux gens de couleur de 8353.

Voici des statistiques sur les districts sénatoriaux dans lesquels des élections ont eu lieu:

Premier District—	blancs	3297
	de couleur	6559
	Majorité blanche	3458
Second District—	blancs	6015
	de couleur	3407
	Majorité blanche	2606
Troisième District—	blancs	6016
	de couleur	4662
	Majorité blanche	1354
Quatrième District—	blancs	5808
	de couleur	1659
	Majorité blanche	3741
Cinquième District—	blancs	1481
	de couleur	3378
	Majorité de couleur	1897
Sixième District—	blancs	4011
	de couleur	8638
	Majorité de couleur	4627
Septième District—	blancs	1649
	de couleur	5164
	Majorité de couleur	3515
Huitième District—	blancs	4939
	de couleur	5412
	Majorité de couleur	473
Dixième District—	blancs	5706
	de couleur	4188
	Majorité blanche	1518
Douzième District—	blancs	2070
	de couleur	5216
	Majorité de couleur	2146
Treizième District—	blancs	1587
	de couleur	2887
	Majorité de couleur	1300
Quatorzième District—	blancs	3146
	de couleur	5325
	Majorité de couleur	2179
Quinzième District—	blancs	1605
	de couleur	3844
	Majorité de couleur	2239
Dix-septième District—	blancs	1668
	de couleur	4338
	Majorité de couleur	2695
Vingtième District—	blancs	3538
	de couleur	3973
	Majorité de couleur	435
Vingt-deuxième District—	blancs	3084
	de couleur	3046
	Majorité blanche	38

De ce qui précède il résulterait que les blancs ont des majorités dans 8 districts et les gens de couleur dans 10.

Les districts où il n'y a pas eu d'élection pour sénateurs sont le 9e, le 11e, le 16e, le 18e, le 19e, le 21e, le 23 et le 24e.

L'enregistrement dans la paroisse d'Orléans.

Nous donnons ci-dessous les chiffres officiels de l'enregistrement dans la paroisse d'Orléans afin qu'on puisse les comparer avec les résultats du vote.

Wards.	Blancs.	De couleur.	Total.
Premier	2175	988	3163
Deuxième	3691	1349	4040
Troisième	3583	2629	6212
Quatrième	1765	1089	2863
Cinquième	2301	1629	3930
Sixième	1676	1048	2724
Septième	2101	2456	4557
Huitième	1645	943	2588
Neuvième	1695	694	2389
Dixième	2619	964	3583
Onzième	2418	1018	3436
Douzième	1064	604	1668
Treizième	625	582	1207
Quatorzième	266	335	601
Quinzième	971	1218	2189
Seizième	199	492	691
Dix-septième	321	347	668
Totaux	28,416	18,394	47,809

Les élections du 3 novembre.

Nous donnons ci-dessous la liste des Etats dans lesquels des élections doivent avoir lieu pour le Congrès prochain (44e Congrès) avec l'indication des opinions des membres actuels:

Etats	Dém.	Rép	Total
Alabama	3	5	8
Arkansas	1	3	4
Delaware		1	1
Floride		2	2
Georgie	6	3	9
Illinois	5	14	19
Kansas		3	3
Kentucky	10		10
Louisiane	0	6	6
Maryland	4	2	6
Massachusetts		11	11
Michigan		9	9
Minnesota		3	3
Missouri	9	4	13
Nevada		1	1
New-Jersey	1	6	7
New-York	10	23	33
Pennsylvania	5	22	27
Rhode Island		2	2
South Carolina		5	5
Tennessee	3	7	10
Texas	6		6
Virginia	4	5	9
Wisconsin	2	6	8
	70	142	212

Les Etats dans lesquels des élections ont déjà eu lieu sont représentés comme suit:

Etats	Congrès actuel Démo	Rép	Prochain Congrès Dém	Rép
Indiana	3	10	8	5
Iowa		9	1	8
Maine		5	..	5
Nebraska		1	..	1
N. Carolina	5	3	7	1
Ohio	7	13	13	7
Oregon		1	1	
Vermont		3	..	3
O-Virginie	2	1	3	..
	17	46	36	30

La Californie, le Connecticut, le Mississippi et le New Hampshire n'ont leurs élections pour le 44ème Congrès qu'en 1875; ils éliront 17 représentants, ce qui complètera le chiffre de 292 membres pour le 44ème Congrès.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée, et

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 13 rue Dumaine.

22 oct—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 74—1 an. Nlle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73......VIEILLE-LEVÉE......73

NOUVELLE-ORLÉANS.

2 mai—1an

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

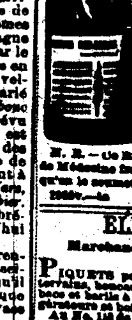

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

ELIE BOUGERE.

Marchand de bardeaux en cyprès.

PIQUETS pour barrières d'habitations et de terrains, bonnards et barils, merrins, douves pour becs et barils à mélasse, bois préparé pour réfrigérateurs et bois de charpente en général.

Au No. 112 de la RUE DE LA DOUANE, en premier.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Dimanche, 8 novembre 1874. Rentrée de Mlle Damerelle à l'occasion de Jeannette, [illegible] Débuts de MM. Dardignac, Merrion, Laurent, M. Ismar. Rentrée de MM. Gadaud, Bonnet, Denvel, Lamonts, de basse.

HAYDÉE,

Opéra en 3 actes d'Auber.

Les Noces de Jeannette,

Opéra Comique en 1 acte.

Le spectacle commencera à sept heures.

Théâtre du Globe.

J. Kittredge............Directeur

SAMEDI à midi et SAMEDI soir,—DIMANCHE soir.

Les trois dernières représentations des

Sœurs Worrell

Et le GLOBE COMBINATION

SAMEDI, à midi,

La Somnambule,

le soir, et DIMANCHE,

Cinderella.

7 nov—

Théâtre du Globe.

J. Kittredge............Directeur.

LUNDI, 9 novembre 1874.

Attrait extraordinaire

La colossale troupe dramatique —ET LE— SILVER CORNET BAND —DE— E. D. BROWN

feront leur début à la Nouvelle-Orléans dans

DESTINY.

drame.

7 nov—

Théâtre du Vaudeville

SALLE DE LA PARFAITE UNION.

Ouverture de la Saison, Dimanche, 8 Novembre 1874.

Première représentation de LE PAUVRE JACQUES, Drame et Vaudeville en 1 acte par MM. Cogniard frères.

Personnages:

Jacques, vieux musicien............M. Durieu
Marcel, jeune poète............Arthur D.
Bernard, propriétaire............Leonard
Amélie............Mlle Leocie D.
Antoine, vieux serviteur............Alexandre

Première représentation de LES PETITES MISÈRES DE LA VIE HUMAINE, Vaudeville en 1 acte de M. Clairville.

Distribution:

Grenouillet............MM. Durieu
Duhamel............Leonard
Mme Dalby............Mmes Blanche
Jeanneton, servante............Leonie D.
Un Municipal............Alexandre

Première représentation de EN MANCHES DE CHEMISES! Vaudeville en 1 acte par MM. Labiche et Nyon.

Distribution:

Lheritier............Mlle Suzanne
Coryden............M. Leonard

Ordre du spectacle—1° En Manches de Chemises;—2° Le Pauvre Jacques;—3° Les Petites Misères.

Prix d'entrée............50 cents.
Places réservées............75 cents.

Les portes seront ouvertes à 7 heures. Le rideau sera levé à 7 1/2 précises.

CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.

Mme R. A. WILKINSON, Présidente,
Mme F. N. OGDEN, Secrétaire,
Mme E. SHROPSHIRE, Trésorière.

COMITÉ EXÉCUTIF.

DAMES.

Mme Arch. Mitchell, Mme Thad. Waterman
Mme Clara Charles, Mme C. Toby,
Mme Mary Stamps, Mme E. John Ellis,

MESSIEURS.

H. E. Shropshire, Thad. Waterman,
Dr John G. Angell, Wm. A. Bell,
Wm. Fagan.

COMITÉ DE FINANCE.

DAMES.

Mme J. K. Gutheim, Mme Wash. Marks,
Mme N. Buckner, Mme S. Choppin,
Mme H. S. Armstrong, Mme Rich. Flower,
Mme R. H. Marr.

MESSIEURS.

Wm. S. Pike, J. C. Morris,
M. Musson, Harmon Doane,
C. W. Allen.

DAMES.

Mme Columbus H. Allen, Mme Jno Augustin,
Mme H. S. Armstrong, Mme Abraham,
Mme Newton Buckner, Mme James Buckner,
Mme Wm. J. Behan, Mme Jesse K. Bell,
Mme E. A. Burke, Mme James Bowling,
Mme James Brooks, Mme Neuvile Bienvenu
Mme J. D. Bruns, Mme E. B. Briggs,
Mme J. A. Blaffer, Mme Augustus Block,
Mme S. H. Boyd, Mme A. Foster Axson,
Mme D. War'n Brickell, Mme Wm. Black,
Mme W. A. Bell, Mme Jas. T. Aycock,
Mme N. Commandeur, Mme Samuel Choppin,
Mme C. A. Conrad, Mme E. P. Coutreaux,
Mme H. D. Coleman, Mme W. H. Chaffe,
Mme S. Duval, Mme J. B. Cotton,
Mme Joseph Denegre, Mme M. Dietrich,
Mme R. Flower, Mme E. John Ellis,
Mme Gid. Folger, Mme Wm. Fagan,
Mme Jos. N. Folwell, Mme W. K. Clarke,
Mme W. H. Foster, Mme Am. Fortier,
Mme Given, Mme John Glynn, Jr,
Mme L. H. Gardner, Mme James K. Gutheim
Mme Leeds Greenleaf, Mme Chas. Gallagher,
Mme Fred Hollyland, Mme Wm. E. Huger,
Mme Chas. Harrod, Mme Hoffmann,
Mme E. J. Hart, Mme A. H. Isaacson,
Mme Dave C. Johnston, Mme Jos. Jones,
Mme John Kreutsnich, Mme E. Kirpatrick,
Mme D. M. Kilpatrick, Mme J. D. C. Labatt,
Mme T. P. Leathers, Mme Jos McElroy,
Mme Chas. Macready, Mme Frank McGloin,
Mme Wash Marks, Mme Arch'l Mitchell,
Mme Jos Mitchell, Mme Victor Mayer,
Mme Eugenie May, Mme John Meyers,
Mme I. N. Marks, Mme John Matthews,
Mme Perry Nugent, Mme F. O. Minor,
Mme S. Oviatt, Mme R. Pritchard,
Mme H. N. Ogden, Mme Palfrey,
Mme R. B. Pleasants, Mme Frank Preston,
Mme W. S. Pike, Mme D. B. Penn,
Mme John E. Payne, Mme W. C. Raymond,
Mme Théodore Shute, Mme E. W. Stauffer,
Mme Warren Stone, Mme T. Lee Shute,
Mme Fred. Southmayd, Mme J. M. Seixas,
Mme Schreiber, Mme Thomas Simms,
Mme Mary Stamps, Mme W. B. Schmidt,
Mme A. B. Sugar, Mme J. J. [illegible],
Mme C. Toby, Mme E. A. Tyler,
Mme C. Tyler, Mme W. Tudor,
Mme Uhcorn, Mme Albert Voorhies,
Mme O. F. Valette, Mme Eng. Waggaman,
Mme Thad. Waterman, Mme J. B. Woods,
Mme Alex Walker, Mme C. E. Whitney,
Mme I. W. Patten, Mme R. H. Marr,
Mme J. Cooper, Mme J. J. Mellon,
Mme John Lallande, Mme Edw. Booth,

Cette Association a été organisée par les dames de la Nouvelle-Orléans dans le but de lever des fonds pour assister les familles de ceux qui sont tombés pour la défense des droits du peuple le 14 septembre.

Il y aura des rafraîchissements dans la salle pendant le concert. 29 sept—

"LA BIENVENUE A NOS AMIS."

Grand Bal paré et masqué, de Pompiers,

DONNÉ PAR LE Vigilant Steam Fire Company No. 3, A la salle Grunewald, le SAMEDI, 14 novembre 1874.

Comité d'arrangement.

George H. Tardy, L. Weisenbach, Frank Keehn.

Prix du billet............$2 00

On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant au comité suivant: H. Smith, No. 251 de la rue Rochebiave; T. Rabenack, coin Dumaine et Tonti; A. Fauth, No. 187 de la rue St-Philippe; M. Kupp, coin St-Jean et Sauvage; W. Thrain, rue St-Antoine, entre Solidelle et Joséphine; E. Lafontaine, rue de l'Union, entre Craps et Grands Hommes.

On recevra jusqu'au 8 novembre, des propositions cachetées pour la buvette, le vestiaire et le restaurant. S'adresser à Geo. H. Tardy, No. 202 du chemin du Bayou; Louis Keisenbach, No. 53 de l'Exchange Place; Frank Keehn, coin chemin du Bayou et Galvez.

18 oct—18, 25—1, 8 nov.

La caisse générale des Assurances Agricoles et des Assurances contre l'incendie, de Paris (France.)

Capital 10,000,000 francs. Fonds de réserve 26,917,859 francs.

LES soussignés ayant été nommés agents de la Caisse Générale des Assurances contre l'incendie, de Paris, sont maintenant prêts à émettre des polices.

La caisse générale offre une garantie spéciale en raison de la valeur de son portefeuille et aussi de ses grandes affaires en France où les capitaux énormes dans les campagnes sont à l'abri des nombreux risques auxquels ils sont exposés en Amérique.

M. J. SMITH & Cie., No 191 rue Gravier.

20 oct—3m

Commercial Restaurant,

107............Rue de la Douane............107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

4 oct—1an

H. BONZANO,

COURTIER DE DOUANE.

Bureau, No. 8, rue Custom, entre Douane et Bienville, vis-à-vis la Douane.

NLLE-ORLÉANS.

16 oct—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta.—Coin des rues Carondelet et Commune.—Nlle-Orléans, 1er septembre 1874.—Conformément aux dispositions de la charte amendée et à une résolution du Conseil des Directeurs, à une assemblée spéciale tenue le 15 juin dernier, les souscripteurs au capital social de cette compagnie, sont par les présentes notifiés d'avoir à se présenter à ces bureaux dans le but d'effectuer les versements suivants:

Dix pour cent le 1er octobre 1874.
Dix pour cent le 1er novembre 1874.
Quinze pour cent le 1er décembre 1874.
Quinze pour cent le 31 décembre 1874.

Par ordre de la Direction.

L. W. BAQUIE, Secrétaire.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIÈRE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands. Passage de Bourse, à côté des bureaux de MM. [illegible]. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Comédie, vaudevilles et variétés. DIMANCHE, 8 NOVEMBRE, THE DALLAGH'S DAUGHTER, drame, Mme Fisk, Mrs. Jarleys Wax Works et l'exhibition. Variétés, Chansons, danses et pièces comiques.

ACADEMIE DE MUSIQUE, DE BIDWELL.

A. SHORT............Directeur
J. P. FIRE............Régisseur de la Scène

LUNDI, 9 courant et la semaine. Les comédiens favoris, BAKER et FARRON, Chris and Lena, or German life in the Mississippi, pièce dans laquelle MM Baker et Farron danseront, chanteront et représenteront les Muscles Comedie.

Grande représentation SAMEDI, à midi.

VENDREDI, 13 novembre,—Bénéfice de Baker et Farron.

Les portes s'ouvriront à sept heures moins un quart, et le spectacle commencera à huit heures moins un quart. Le contrôle est ouvert toute la journée. nov 5—

Théâtre des Variétés.

La comédien populaire, M. JOHN E. OWENS,

Jouera pendant une semaine seulement.

Lundi et Mardi soir—VICTIMS et JOHN SHINGLE.

M. Owens remplira le rôle de Butterfly et celui de John.

Mercredi, à la Matinée—VICTIMS et OBJECT OF INTEREST.

Mercredi soir—HAIR AT LAW et OBJECT OF INTEREST.

Jeudi—EVERY BODY'S FRIEND et FORTY WINKS.

Vendredi—POOR GENTLEMAN et JOHN SHINGLE.

Samedi, à la Matinée—EVERY BODY'S FRIEND.

Samedi soir—PAUL PRY et FORTY WINKS

MATINÉE le MERCREDI et le SAMEDI.

Lundi, 16 novembre—CHANCARTY, nouvelle pièce de Tom Taylor.

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 24 Canal.

N. O. Savings Institution, 156 Canal.

Freedmen's Savings & Trust Co., 132 Canal

La Sav'n. Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Gr. Place.
Home Mutual Ins. Co. 74 Camp
Hope Insurance Co., 123 rue Commune
Union Insurance Co., 3 1/2 rue Carondelet.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N. York, 33 Camp.
Ætna Life Ins. Co., of Hartford, Con. 3 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guébié & Nippert, 111 Canal, Nlle-Orléans.
Guébié & Nippert, 40 Faubourg-Poissonnière, Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SÈCHES.

Théo. Dennigar & Sons, 200 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

M. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 86 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 187 Canal.
Wheeler & Wilson, (Puck Bros.) 149 Canal.
Wood (Sew. Mac.) J. H. Martinstein, 121 Royale.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 21 et 23 Canal, 222, 225, 227 V. Levée
C. Lazard, 105 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

F. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 18 Bourbon.
Mme Magne, (autrefois Maître,) 20, Bourbon.
C. N. Deleons, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Troutily, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 111, Canal.

PENSION.

E. Maistre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Rolan, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 25, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laffonrancherie, 278 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal,
F. A. Gonzalez, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 13, 20 et 22, Baronne.
M. Elie, 121 et 122, Canal.
F. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 45, 26 Charles.
J. Haget, 185, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, RÉPARAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiards Saloon, sous l'Hôt. St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charles.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alaban, 91 Conti.

ACCORD ET RÉPARATION DE PIANOS.

J. Piffaut, 88 Espagne, 3me District.

Louisiana Savings Bank

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No. 51 de la rue du Camp.

CAPITAL............$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS:—

ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au-delà et paie un intérêt de six pour cent.

10 juil—6m JOHN S WALTON, Caissier.

BUREAUX DU

Factors' and Traders' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1874.

(Extrait du huitième état annuel.)

Primes de l'année fiscale expirée le 30 avril 1874	$706,[illegible] 72
Pertes payées dans l'année	339,751 [illegible]
Réserve pour risques non expirés le 30 avril 1874	109,973 00
Intérêt et épargnes reçus	11,136 [illegible]
Montant net des bénéfices—prime de l'année fiscale	166,650 [illegible]
Bénéfices net brut après paiement de $110,000 d'intérêt	167,704 73

Dividendes comptant payés dans l'année

Intérêt	10 pour cent.
Primes	30 pour cent.

Actif:

30 avril 1874	$1,549,736 [illegible]

Risques contre les dangers du feu, des fleuves et des mers—aux taux courant de prime.

Le 28 mai 1874, à une réunion spéciale des directeurs, il a été

Résolu de payer, sur demande, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, jusqu'au 30 avril 1874—ce qui fait dix pour cent par an sur le CAPITAL de la Compagnie (1,100,000), et un dividende comptant de TRENTE pour cent aux actionnaires sur le montant ($846,156 12) net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, secrétaire.

Directeurs:

Moses Greenwood, John I. Adams,
W. A. Johnson, Isaac Scherck
John I. Noble, R. M. Walmsley,
John Chaffe, Wm. Morrison,
Richard Milliken, Joseph W. Carroll,
Saml. E. Moore, A. Brittin,
J. I. Warren, A. H. May,
R. T. Buckner, S. H. Snowden,
Samuel Friedlander, T. Lytt. Lyon,
H. Frellsen, W. C. Raymond,
W. S. Pike, James S. Prestidge,
A. A. Yates, Samuel H. Boyd,
Joseph McElroy.

P. SUARES............M. SUARES

Premiers prix aux expositions de l'Etat de la Louisiane.

La Flor de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de

F. SUARES & Bro.

FABRICANTS DE CIGARES FINS,

[illegible] rue Gravier............[illegible]

Entre Magazine et Tchoupitoulas. Promptes exécution des commandes. Notre fabrique est la plus ancienne de la ville; et nous offrons aux marchands de la ville et de la campagne des cigares du pays et importés de la Havane en gros et au détail, aux prix les plus modérés du marché.

Bisulfite de Chaux de Bonnabel

POUR les sucriers habiles savent que depuis vingt-cinq ans le bisulfite seul est le seul article auquel on puisse se fier pour la défécation simple et complète du jus de la canne.

H. BONNABEL, 87 North Peters Street, entre les rues Douane et Bienville.

LOTERIES

PLAN D'ÉTÉ

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, A NUMÉRO SIMPLE. Trois Gros Lots de $10,000 chaque.

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. (Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE P.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 14 Nov. 1874.

PLAN.

10,000 Billets............Billets seulement $10

[illegible]

1 lot de	10,000 est.	$10,000
1 lot de	10,000 est.	10,000
1 lot de	10,000 est.	10,000
20 lots de	100 sont	2,000
100 lots	20 sont	2,000

LOTS D'APPROXIMATION

9 approximations de $100 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 ... $900

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 ... 900

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 ... 900

[illegible] lots s'élevant à ... $30,000

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 2310 gagne le premier prix de $10,000, les billets Nos 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319 et 2320 auront droit à $100 chacun. Si le billet No 280 gagne le second prix de $10,000, les billets Nos 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289 et 290 auront droit à $100 chacun. Si le billet No 490 gagne le troisième prix de $10,000, les billets Nos 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499 et 500 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50, [illegible] de billets $1 [illegible].

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY Lock-box [illegible], P. O. Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou lettres enregistrées vos lettres.

UNE AUTRE CHANCE!

Cinquième et dernier concert

TOMBOLA

Pour venir en aide à la BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU KENTUCKY.

Renvoyée au 30 novembre 1874.

TIRAGE CERTAIN CE JOUR-LA.

LISTE DES LOTS.

Un gros lot, au comptant de	$250,000
Un gros lot, au comptant de	100,000
Un gros lot, au comptant de	75,000
Un gros lot, au comptant de	50,000
Un gros lot, au comptant de	25,000
[illegible] lots, au comptant de	[illegible]

Grand total, 20,000 lots tous payables comptant ... 2,500,000

PRIX DES BILLETS.

Billet entier	$ 50 00
Demi billet	25 00
Dixième ou chaque coupon	5 00
11 billets entiers pour	500 00
22 billets (2 pour)	1,000 00

Pour billets et renseignements, s'adresser à

Tho. E. Bramlette,

Agent et directeur, Edifice de la Bibliothèque Publique, Louisville, Ky. 14 oct au 30 nov M. V.

DOOLEY'S YEAST POWDER. STANDARD BAKING POWDER. THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD. ESTD 1858.

La Poudre Levain de Dooley
Est parfaitement Pure et Saine.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boîtes qui ont la Poids Plein.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Jolis Biscuits et Rolls.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Délicieux Muffins, Pains de Maïs, &c.

La Poudre Levain de Dooley
Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux jolis, légers et sains.

La Poudre Levain de Dooley
Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.

La Poudre Levain de Dooley
Est la plus Economique parce qu'elle a le poids plein.

La Poudre Levain de Dooley
Est garantie et satisfera l'acheteur.

La Poudre Levain de Dooley
et n'en prenez pas d'autre.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boîtes en ferblanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.

Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et contient le rapport de la force et exact du poids.

A vendre, en gros et en détail, dans tous les Etats-Unis, par les grocers et les marchands d'approvisions de famille.

DOOLEY & BROTHER MANUFACTURERS 69 NEW ST. NEW YORK

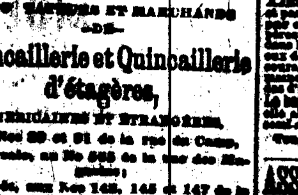

IMPORTATEURS ET MARCHANDS —DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ETRANGÈRES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp, Succursale, au No 548 de la rue des Magasins;

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers, MACHINES et outils de forblantiers, ARTICLES CREUX, en fonte, en fer blanc et émaillé, FOURNEAUX de cuisine et RÉCHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc battant et vernis à la main.

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren pour coke et charbon.

FOURNEAUX Charter Oak de cuisine, connus depuis dix-huit ans comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

12 nov—1 an—p 2p

Consulat de France.

AVIS ANNUEL—SEPTEMBRE 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs parents ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

[illegible]

André Joseph; Bruladrie Paul; Baisson Louis; Blanis Joseph; Brinian Aymann; Bussy Charles; Castel C; De Coursant, Mme Vve; De Manech de Lalaud; Dousse [illegible]; Eymann Baptiste; Fleuraville N; Godin J A P; Guyot Théodore; Hélde Jh. dit Jouty; Latino, Dutilho & Co; [illegible]; Leon Pierre Alexandre; Martin Calixte; [illegible]; Vidal Charles; Wuguand Célestin.

Sont également invitées à se présenter à ce Consulat, tous Français appelés à satisfaire à la Loi du Recrutement (classe 1874), soit en raison de leur âge (20 ans) soit comme faisant partie des classes antérieures.

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, à l'exception des dimanches et jours fériés.

VENTES JUDICIAIRES.

Thomas J. Woodward vs. la succession de S. D. Maxwell.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 4,032.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, sept (7) de décembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite comme suit:

UNE portion de terre sise dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues des Champs-Elysées, des Français, Girod et St-Jean-Baptiste. La dite portion de terre mesure vingt-huit pieds de face à la rue des Champs-Elysées, traversant dix pieds de profondeur en face de la rue St-Jean-Baptiste et a vingt-huit pieds de face à la rue des Français, le tout entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Acquise, ainsi qu'il appert d'un acte en rapport de E. Bouny, notaire public en cette ville, portant vente de la dite propriété par John Boesch à S. D. Maxwell.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

5 nov—2f

La Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans vs. Charles Cavanac.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 6484.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de novembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville; à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, de la Douane, Roman et Prieur. Le dit terrain mesure trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Bienville, sur cent-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, suivant plan particulier dressé par J. A. d'Hémécourt, député voyer, daté du 14 mars 1871, et annexé à un acte au rapport de Charles Stringer, notaire public en cette ville, en date du 17 mars 1871.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de George Manning, suivant acte au rapport du dit notaire Stringer, en date du 17 mars 1871.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Thomas Miles vs. Joseph A. Brown.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 4,567.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le LUNDI, neuf de Novembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

SIX terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters (autrefois de la Nouvelle-Levée) Clay, de la Douane et Bienville, désignés par les numéros Sept, Huit, Neuf, Dix, Onze et Douze, suivant plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 30 avril 1855 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, ci-devant notaire public en cette ville, dans le No 43 et les livres de son dit notaire. Les dits terrains ayant conformément au dit plan les dimensions suivantes, savoir: Les Nos Sept et Huit, chacun vingt-cinq pieds huit pouces de face sur chacune des rues Peters et Clay sur une profondeur de cent dix-neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Les Nos Neuf et Dix, chacun vingt-cinq pieds huit pouces de face et Lee sur chacune des rues Peters et Clay, sur cent dix-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le No Onze, vingt-cinq pieds huit pouces de face sur chacune des rues Peters et Clay sur cent dix-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et le No Douze, vingt-cinq pieds six pouces et une ligne de face à la rue Peters, vingt-cinq pieds neuf pouces et une ligne de face à la rue Clay sur une profondeur et façade à la rue Bienville de cent dix-neuf pieds neuf pouces et six lignes.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John Morgan Hall, suivant acte au rapport de John F. Coffey, notaire public en cette ville, en date du 20 février 1870.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 oct—2f

AU PROGRÈS.

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 66, entre Bienville et Conti.

Succursale rue Royale, No 68, près Conti.

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que M. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 150 de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix. tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 16 déc—1an

Nec Plus Ultra

—de—

J. BALLESTER,

au coin des rues Bienville et Chartres, au premier, (LE MEILLEUR TOCK DE CIGARES). A choisir au plus bas prix. Prompte exécution des ordres.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Nashville.

APPARTEMENTS A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire.

AVIS.

LES personnes auteurs, que les déposants, ayant des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co, ou l'une quelconque de ses succursales, sont priées de les adresser avec preuves à l'appui au bureau des commissaires No 1507 de l'Avenue Pennsylvania, Washington, District de Colombie.

Pour les déposants, leurs livrets balancés par les officiers de la compagnie seront, sauf erreur, preuves suffisantes pour établir la balance due à chacun. Il est dans de leur intérêt de présenter, le plus tôt possible, aux commissaires de leur localité, leurs livrets pour être balancés.

JOHN A. J. CRESWELL, ROBERT PURVIS, R. H. T. LEIPOLD, Commissaires.

Sept. au 8 fv. 75

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 42, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à MM. A. Carrière & Co, à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

22 sept—1an

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 20 rue Baronne.

J. L. GUBERNATOR, Président.

E. REYNES, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne pourraient agir plus sagement que d'ouvrir à leurs enfants qu'on laissant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

(ÉTABLI EN 1845.)

Actif............$25,000,000

Revenu Annuel au delà de............8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédent des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection après décès.

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des décès; en ce sens ainsi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sure et garantie, en véritable cent net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44............RUE CARONDELET............44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,000,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes payés comptant, et s'élevant à $4,700,000.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs, S. H. Kennedy,
E. F. Mioton, Smith Smith,
Thos. A. Adams, Fr. Wims,
Chas. Cavaroc, S. O. Nelson,
E. B. Cale, Paul Fourchy,
Geo. Penrose, Wm. Chambers,
T. J. Semmes, J. M. Lapeyre,
J. R. Walton, Wm. S. Pike,
E. Pasis, Wm. B. Schmidt,
S. Friedlander, A. Chiapella,
P. S. Thompson, J. A. Dubois,

MÉDECINS EXAMINATEURS

D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D.
Chs. Turpin, M. D.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. WALTON.

Grande vente importante, péremptoire, sans limite, de quelques-unes des propriétés du plus grand prix à la Nlle-Orléans.

Terrains non et améliorés, dans le Premier, le Deuxième et le Sixième District.

Ilets de Batisses.

Ilets de terre entre les rues Canal et Gravier, Gravier et Poydras. Girod et Notre-Dame, Notre-Dame et Julia, Julia et St-Joseph, sur la façade du fleuve,—avec le droit de batture et les atterrissements à venir en face ces îlets.

Le droit de batture et les atterrissements à venir en face des îlets, entre les rues Poydras et Lafayette et les rues Lafayette et Girod.

La bâtisse en fer au pied de la rue du Canal.

Un grand morceau de terre de prix sur le chemin de fer du Golfe du Mexique, derrière Chalmette.

Dans l'affaire Mme Myra Clark Gaines contre la ville de la Nlle-Orléans.

PAR J. B. WALTON, encanteur, Bureaux, No. 2 du Gallier Court. JEUDI, 3 Décembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, dans la ville de la Nlle-Orléans, il sera vendu au plus fort enchérisseur, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1. QUATRE TERRAINS avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus—situés dans l'îlet compris entre les rues Erato, Dryades, Clio et Baronne. Ils ont chacun 27 pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain. Ils sont numérotés de 15 à 18 inclusivement.

Les améliorations comprennent une écurie en bois et une chambre à fourrage, couverts en ardoises, une autre bâtisse en bois ayant deux chambres et écurie, remise et lieux d'aisance.

2. UN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Poydras, Penn et Perdido. Il a 29 pieds de face aux rues Baronne et Penn, sur une profondeur de 70 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations comprennent un magasin en briques et à trois étages, à verandah et façade en fer au premier étage, dans la rue Baronne, occupé par Mess. E. Feihan, marchands de marchandises sèches, et qui a été livré à bail par acte passé par devant W. J. Castell notaire, le 14 septembre 1869, pour quatorze ans, à raison de $200 par an. Les bâtisses et améliorations devront à l'expiration du bail revenir à l'acquéreur ou propriétaire du terrain. La propriété sera vendue sujette aux conditions de ce bail.

3. TROIS TERRAINS formant l'angle des rues Chippewa et Richard, dans l'îlet compris entre les rues St-Thomas et Orange. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 à 3 inclusivement; ils ont chacun environ 17 pieds 4 pouces de face à la rue Chippewa, sur une profondeur, chacun, de 126 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

4. TROIS TERRAINS—avec les améliorations qui sont dessus—situés dans le deuxième district, dans l'îlet compris entre les rues Front, Wells, Crossman, Douane et désigné par le No 1. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 à 3 inclusivement. Ils ont chacun 24 pieds 11 pouces 2 lignes de face aux rues Front et Wells, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent un hangar en bois et à étage, et deux petits bureaux en bois, le tout servant de chantier de bois. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Front et Crossman. Ces terrains sont dans le voisinage immédiat de la Douane, de la gare du chemin de fer de Mobile et de la Nlle-Orléans, des hangars de coton, des bonded warehouses, du débarcadère des bateaux à vapeur, et sont destinés à acquérir une grande valeur.

5. CINQ LOTS, un quart d'îlet dans le Sixième District, formé par les rues Benches, Upperline, Apollo et Robert, formant l'îlet No 36, et numérotés de 1 à 22 inclusivement, le lot No 22 formant l'angle des rues Benches et Robert, mesurant chacun 30 pieds de face sur des profondeurs de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Ces lots sont très élevés, et à cause de l'emplacement et des environs, on a à désirer pour des résidences de campagne. Ils sont à un bloc de la ligne des chars de la rue Apollo et à deux îlets de l'avenue de St-Charles.

6. CET ILET DE TERRE DE GRANDE VALEUR, avec le droit de batture et l'accroissement futur de la batture en face de cet îlet, borné par les rues Delta, Canal, Water et Gravier, subdivisé en huit lots, numérotés de 1 à 8, et tous traversant de la rue Delta à la rue Water, mesurant chacun 26 pieds 2 pouces de face à la rue Delta, à peu près 27 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur des profondeurs variant de 127 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier à 158 pieds 2 pouces 6 lignes à la rue du Canal. L'îlet mesurant 158 pieds 6 pouces sur 1 face sur la rue du Canal 209 pieds 6 pouces sur la rue Delta 137 pieds 2 pouces sur la rue Gravier et 177 pieds 6 pouces et lignes sur la rue Water.

7. CE GRAND ILET DE VALEUR, ET IMPORTANT POUR LE COMMERCE, avec le droit de batture et l'accroissement futur de la batture en face de cet îlet, borné par les rues Poydras, Delta, Water, mesurant 127 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier sur 126 pieds 10 pouces 3 lignes à la rue Poydras, 253 pieds 4 pouces à la rue Delta, et 230 pieds 2 pouces 2 lignes à la rue Water subdivisé en 10 lots, numérotés de 1 à 10 inclusivement et mesurant de 25 pieds à 27 pieds 4 pouces de face à la rue Delta, et à peu près 25 pieds 3 pouces de face à la rue Water, sur des profondeurs variant de 127 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier, à 174 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Poydras.

8. ILET DE GRANDE VALEUR, borné par les rues Water, Pilié, Girod et Notre Dame, mesurant 236 pieds 6 lignes de face à la rue Water, 120 pieds 2 lignes de face à la rue Girod, 230 pieds 1 ligne de face à la rue Pilié et 1.0 pieds de face à la rue Notre Dame, subdivisé en dix lots, ayant chacun 23 pieds 10 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Pilié, sur 120 pieds 2 lignes chacun de profondeur.

9. ILET IMMÉDIATEMENT EN FACE DU DERNIER DÉCRIT, avec le droit de batture et d'accrétion future, borné par la devanture, borné par les rues Pilié et New, étant parallèles à rue Water, et l'extension des rues Girod et Notre Dame, mesurant 237 pieds 11 pouces 4 lignes sur chacune des rues Pilié et New, sur 120 pieds 2 lignes sur chacune des rues Notre Dame et Girod, subdivisé en 10 lots, de 1 à 10, ayant chacun 23 pieds 9 pouces 4 lignes, de face aux rues Pilié et New, sur 120 pieds 2 lignes de profondeur.

10. ILET DE GRANDE VALEUR ET FAVORABLEMENT SITUÉ, avec le droit de batture et les accrétions futures, borné par les rues Pilié, New, Notre Dame et Julia, mesurant 232 pieds 1 pouce 3 lignes sur la rue Pilié, 233 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue New, sur 120 pieds de face aux rues Notre Dame et Julia, subdivisés en 10 lots, mesurant chacun 23 pieds, 10 pouces sur les rues Pilié et New sur 120 pieds 4 lignes de profondeur.

11. ONZE LOTS D'ÉGALE VALEUR, dans l'îlet adjacent, avec le droit de la batture et aux futures atterrissements, situé dans cet îlet borné par les rues Pilié, New, Julia et St Joseph, formant environ la moitié de l'îlet de la rue Julia vers la rue St Joseph, mesurant 249 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Pilié et à la rue New, et 120 pieds 5 de la rue Pilié, sur l'autre ligne latérale vers la rue St Joseph. Les lots ont chacun 25 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Pilié et à la rue New, sur une profondeur de 120 pieds.

Les îlets ci-dessus décrits sont dans le premier district, situés entre la rue du Canal et la rue St Joseph, immédiatement en face du fleuve, avec le droit à la batture et les futures atterrissements, et constituent les terrains vers lesquels devront se diriger en grande partie les entreprises et le mouvement commercial de la Nlle-Orléans. Les îlets sont directement en face du grand débarcadère des steamboats et des wharves où se centralise tout le vaste commerce du sud-ouest et de l'ouest, et touchent aux dépôts des chemins de fer de Morgan et Texas, New Orleans and Mobile, New Orleans, Jackson and Great Northern, et Pontchartrain.

DROIT DE BATTURE.

12—POUR LE DROIT A LA BATTURE ET aux futurs atterrissements en face des îlets bornés par les rues Delta et Water, parallèles l'une à l'autre, et les rues Poydras, Lafayette et Girod, parallèles l'une à l'autre, et pour le mouillage des vaisseaux en travers au fleuve.

PORTION DE TERRE DANS LA PAROISSE DE ST-BERNARD.

13—UNE PORTION DE TERRE DE TRÈS GRANDE VALEUR, dans la paroisse de St-Bernard, près de la ligne de la paroisse d'Orléans, et située immédiatement derrière le Cimetière Militaire aux Etats-Unis (Chalmette), ayant sur la ligne du chemin de fer du golfe du Mexique, une façade de 514 pieds 4 lignes, sur la ligne du fond de 528 pieds 1 pouce, sur une profondeur entre lignes parallèles de 13,346 pieds 3 pouces. Ce beau morceau de terre est admirablement situé et convient à l'établissement de jardins potagers.

LA BATISSE EN FER.

14—AUSSI LA BATISSE EN FER, maintenant au bout de la rue du Canal, près du Dépôt du chemin de fer Mobile and New Orleans, laquelle mesure environ 80 pieds sur 43. Cette bâtisse, entièrement en fer, est très solide et très élégante; elle peut être transportée très facilement. L'acheteur fera un placement très avantageux.

CONDITIONS.—Dix pour cent du montant de chaque adjudication seront payés comptant sur les lieux au moment de l'adjudication; quarante pour cent, comptant à la signature des titres de vente; le reste en billets souscrits à leur propre ordre par les acquéreurs, payables dans six, douze et dix-huit mois, divisés en coupons à la convenance du vendeur, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à ce paiement définitif, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur. L'hypothèque comprendra le clause des cinq pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer une partie quelconque de paiements à crédit. Les édifices et améliorations devront être assurés par les acheteurs à la satisfaction du vendeur, et la police en les polices transférées à celui-ci.

Actes de vente par devant Andrew Wero, Jr., notaire de la ville aux frais des acquéreurs.

6nov—8, 11, 15, 21 au 3 déc.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

CHAS KILSHAW, Trésorier.

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

Office Commercial Building, next to U. S. Courthouse.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1869. Proceedings with the greatest care, all bankruptcy schedules being made by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Deeds at most moderate terms. Passports procured from Washington. Residence No. 109 Esplanade Street.

Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 112 de la rue Gravier,

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivière.

Actif............$700,684 00

A. EIMER KADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, A. Eimer Kader,
C. A. Baumgarden, A. F. Dal Bondie,
[illegible], W. Frank,
H. H. Gosgrove, W. Haller,
Edmund Hartz, J. H. Keller,
Louis Leonhard, Theo. Lilienthal,
C. H. Miller, J. Rickert,
Frank Roder, Louis Schneider,
J. B. Schmidt, L. Sels,
J. Schwartz, Louis Schwartz,
[illegible], [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Marchandises sèches, lingerie. Soieries noires et en couleur.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—ABE. LEVY, encanteur.—Il sera vendu, LUNDI, 9 novembre 1874, à 10 heures du matin, un grand assortiment de marchandises sèches, telles que, coton blanc et coton écru, jeans, toiles de coton, velvet, tweeds, cachemire, pin'de, jupes Balmoral, chemises noirs, mérinos, mousselines, dentelles, toile, serviettes, bonneterie, et chemises en couleur, chemises blanches et cravates en couleur chemises de peau et chaussons de drap en cachemire de fantaisie.

—A midi précis.—

25 pièces satins et soieries noires et en couleur, qui seront vendues sur plan haut et chevalets, pour le compte de qui il appartiendra. 8nov—

PAR E. ROGER & CO.

500 caisses bottes, souliers et brodequins, 400 douzaines souliers fins de Philadelphia

PAR E. ROGER & CO, Henry Samory, encanteur.—MARDI, le 10 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salles d'encan Nos 45 et 47, rue Douane entre Chartres et Vieille-Levée.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un bel assortiment complet pour hommes, femmes, dames et enfants, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.

400 douzaines souliers fins de Philadelphie, et New York, fabriqués expressément pour le détail de la ville.

Conditions—à la vente. 5 nov—

PAR M. W. NEWMAN.

700 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. W. NEWMAN.—H. Stern, Encanteur.—Il sera vendu, LUNDI, 9 novembre 1874, à 10 heures du matin, à sa salle d'encan, No 66 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille-Levée,

700 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions—à la vente. 3 nov

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse MARDI, 10 novembre 1874, il sera vendu à 11 heures du matin, sur l'avenue de Carrollton, à l'écurie de madame Morera—

La vacherie de Paul Fos, comprenant 24 belles laitières plusieurs avec veaux et la balance sur le point de veler: 2 chevaux.

Les bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.

Conditions—jusqu'à $200 comptant, de $200 à $500, six mois et au-dessus de $500, neuf mois de crédit en billets endossés par place à la satisfaction du vendeur. 3 nov—

PAR D. E. MORPHY.

Ale et Bière.

PAR D. E. MORPHY.—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 10 novembre 1874, à 11 heures, A. M., pour le compte de qui il appartiendra, à l'entrepôt Gosselin, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins—

[illegible] barils ale et bière, grandes et demi bouteilles

Conditions—comptant. 1nov—

Au No. 19 de la rue Vieille Levée.

Quincaillerie, coutellerie et articles d'étagères.

Stock de Hustis & Bourgeois.

PAR D. E. MORPHY. A. E. Morphy, encanteur. Ce stock de prix sera offert, à l'amiable, en bloc ou en lots, au gré des acheteurs, jusque vers le 15 novembre prochain, date après laquelle, s'il n'est pas vendu, il sera offert à l'enchère publique sans aucune réserve.

Magasin à louer. 25 oct—6t

PAR GEORGE PEARSON

VENTE A L'ENCAN DE

Coffres-forts, pupitres, grillages, cloisons, installations de gaz, fourneaux, nattes, armoires, etc. du N. O. Branch Freedmen's Savings and Trust Co., au No 152 de la rue du Canal près Dryades.

PAR GEO. PIERSON, encanteur.—Bureaux et salle d'encan, aux Nos 8 de la rue du Camp et 160 de la rue Poydras.—Il sera vendu, VENDREDI, 13 novembre 1874, à 11 heures du matin,—tout le mobilier de la dite banque en liquidation.

Le grand coffre fort a été fait sur commande, par l'American Steam Safe Co; il est à l'épreuve des voleurs et c'est le meilleur qu'il y ait à la Nlle-Orléans. Un deux autres coffres-forts sont plus petits et à l'épreuve du feu, ils sont en parfait état et presque neufs.

Toutes les installations sont des meilleurs matériaux et en magnifique état. Venez voir le tout au No 152 de la rue du Canal.

Conditions—Comptant. 8nov—

PAR G. DE FERIET & CO.

CONTINUATION QUOTIDIENNE DE LA VENTE

Stock de M. Malochée.

Faïence et toute espèce d'articles de ménage, au No. 15 de la rue du Canal.

G. DE FERIET & CO., encanteurs, continueront à vendre, tous les jours, à 10 heures, le reste du stock de M. Malochée, au No. 15 de la rue du Canal. La vente est sans réserve pour au comptant. 1nov—

MORRISON & WOODWARD

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Marques pour les familles; de l'Amer Condurango pour le foie, du tonique à la Salsepareille, de Bonne Plant, &c; agents pour la vente du Silver Uterine Supporter, du Dr. L. A. Seabrook.—Bureau et dépôt, No 2 de la rue du Magasin, coin Canal.

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61............RUE TCHOUPITOULAS............63

NOUVELLE-ORLÉANS.

ETAT DE LA

BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE

DE LA NLLE-ORLÉANS,

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 30 juin, 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$3,239,194 23
Bons des Etats-Unis	1,000,000 00
Autres bons	214,140 41
Propriétés foncières	222,287 25
Dépenses courantes et taxes payées	41,143 20
Dû par des agents de réserve	284,106 75
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	249,741 [illegible]
En caisse	679,19[illegible]
	$4,261,653 5

PASSIF.

Capital	$1,000,000
Surplus	200,000
Profits et pertes	225,000
Dépôts individuels	$3,002,495 25
Dépôts des Etats-Unis	2,000 72—3,011,262 14
Circulation	777,140 00
Dû à des banques et à des banquiers	48,071 34
	$4,261,653 5

A une réunion des directeurs, il a été déclaré un dividende de six pour cent, qui provient à bénéfices des six derniers mois, sera payable en demande à la Nouvelle-Orléans et à New-York, le banque de MM. Winslow, Lanier & Co., à dater du 6 juillet 1874.

8 juillet—6f P. P. A. LURIA, Caissier.

Compagnie d'Assurance du Peuple

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 Juin 1874.

Sur risques d'incendie	$49,136 69
" " de rivière	3,361 69
" " de mer	12,000 [illegible]
Total des primes	$64,498,[illegible]
En plus risques non expirés pour 1873	[illegible]
	$82,745 8
En moins, primes non gagnées	1,277 [illegible]
Montant net des primes reçues	$81,468 [illegible]

Pertes payées dans la même période

Sur risques d'incendie	$27,688 62
" de rivière	4,747 62
" de mer	2,842 [illegible]
Réduction (rebate)	2,660 70
Réassurances	2,386 02
Taxes	2,460 00
Loyer	1,140 00
Impressions, annonces, fournitures de bureau	673 [illegible]
Dépenses, etc., intérêt en moins	7,770 [illegible]
Réservé pour les risques non expirés de 74	7,460 00 / $62,262 [illegible]
Bénéfice net	$19,400 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets de capital	$281,625 00
Primes en voie de recouvrement	12,360 94
Actions de banques et autres actions	34,964 00
Propriétés foncières	6,681 62
Billets garantis	4,000 72
Billets garantis par hypothèque	451 75
Billets à recouvrir à courte échéance	627 94
Meubles et installations du bureau	2,164 [illegible]
En caisse	18,296 [illegible]
Total de l'actif	$361,769 74

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GIARDINA, Secrétaire.

Signé sous serment par devant moi, à la Nlle-Orléans, ce [illegible] jour de juillet 1874.

ARS. BOUDOUCOURT, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé soit déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également, qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

R M Davis, Jos David
A Socola, M Marvin
J Misot, David Hughes
Ernest Pragst, J Ribos
N A Lizabian, F Onecha
B Haley, M Manuel
J Sambola, R Rumonte
J H Gourdain, O Carriere
V Bastidero, J Bareau
J B Solari, F Sabreau
A Haber, M [illegible]

Ancien Hôtel des Etrangers.

MR. ALBERT CAILLIER annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de monter à neuf l'ancien Hôtel des Etrangers, maintenant pension privée No [illegible] rue de Chartres, bien connu par les planteurs. Il ose solliciter de continuer leur bienveillant patronage. Ils trouveront chez lui tout le confortable voulu; le prix est réduit, les heures des repas sont de huit à neuf et de deux à cinq. Il prendra aussi des pensionnaires à la semaine ou au mois.

7 nov—1m 9b, N. 4 déc